

Privas, le 4 janvier 2008

LETTRE OUVERTE A M. LE PREFET DE L'ARDECHE

DES ENFANTS EN PRISON

Monsieur le Préfet,

Ce jeudi 3 janvier 2008 à Privas, une famille de demandeurs d'asile était convoquée au commissariat de police en vue de l'application à son encontre d'une mesure d'expulsion du territoire français.

Désirant protéger leurs trois enfants âgés de 7 ans, 3 ans et 15 mois du traumatisme d'une interpellation par les forces de l'ordre et soucieux dans le même temps de respecter la loi, les parents ont décidé de se rendre d'eux-mêmes à cette convocation.

Toujours pour préserver leurs enfants, ils ont exprimé aux policiers leur souhait de pouvoir rester dans leur logement jusqu'au jour effectif de l'expulsion.

Vous aviez, Monsieur le Préfet, la possibilité légale d'accéder à cette très simple demande sans même remettre en cause la procédure d'expulsion. Vous ne l'avez pas voulu. Vous avez choisi d'envoyer cette famille qui n'offrait aucune intention de rébellion, parents et enfants, au centre de rétention de Lyon, leur faisant subir ainsi un traitement que l'on penserait réservé à de dangereux délinquants.

Cette mesure n'était motivée par aucune nécessité de préservation de l'ordre public. Elle s'est exercée à l'endroit d'une famille paisible, respectueuse des lois françaises et très bien intégrée à la communauté privadoise depuis plusieurs années.

L'humiliation imposée à ces personnes qui se sont vu retirer leurs bijoux, leurs lacets, leurs effets personnels, le spectacle de ces enfants embarqués dans un fourgon de police se sont avérés particulièrement choquants et attristants. Résurgence d'un passé que l'on croyait à jamais révolu, ils sont indignes de l'image d'accueil et de tolérance revendiquée par la France.

Nous vous demandons par conséquent, en tant que représentant de l'État français, de ne plus prendre à l'avenir de telles mesures gratuitement violentes et inutilement cruelles que personne ne vous impose et que rien ne saurait justifier.

NOM PRENOM

SIGNATURE